

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

Leur nécessité

Nous donnons d'autre part le compte-rendu de la Convention des Marchands de feronnies de détail de la province d'Ontario, qui a eu lieu à Toronto, au commencement de ce mois.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire attentivement ce compte-rendu.

Dans quelque branche de l'activité commerciale qu'il puisse être, un marchand devrait faire partie d'une organisation locale et, dans chaque localité de quelque importance où les commerçants sont assez nombreux pour former une association, cette association devrait exister.

Nous avons à Montréal plusieurs associations; on peut presque dire que chaque branche de commerce a la sienne; l'Association des Marchands de feronnies et de quincaillerie est une de ces Associations et, si elle ne fait pas beaucoup de bruit, elle fait du moins de bon travail. M. Fred. C. Larivière a le mérite de prendre une part aussi active que marquante à la Convention de Toronto est un de ses membres les plus actifs et on peut dire qu'il eût été difficile de mieux représenter qu'il ne l'a fait les marchands de feronnies et de quincaillerie de Montréal.

Dans toutes nos Associations de marchands on rencontre des hommes aux idées sages, dévoués aux intérêts généraux du commerce et aux intérêts plus particuliers de la branche de commerce qu'ils ont embrassée. Il est à regretter que ce sont précisément ces hommes qui regrettent le plus que beaucoup de marchands, souvent bien moins âgés qu'eux, se tiennent à l'écart des Associations fondées spécialement dans le but d'unir tous ceux qui exercent un commerce en vue d'améliorer les conditions de ce commerce.

C'est souvent possible à une association

tion d'obtenir le redressement des griefs dont se plaignent ses membres, alors qu'isolément ses membres, malgré toute l'habileté avec laquelle ils plaideraient leur cause, trouveraient difficilement une oreille attentive et complaisante.

Nous considérons les Associations de Commerçants comme des organisations nécessaires; elles l'ont été dans le passé et le deviendront chaque jour davantage avec les changements incessants qui se produisent dans les méthodes et les combinaisons commerciales.

Aussi, engageons-nous fortement tous les marchands à faire partie d'Associations et à ne pas s'isoler comme le font encore un trop grand nombre d'entre eux.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Avec une persévérance qui lui fait le plus grand honneur, la Chambre de Commerce du District de Montréal étudie les moyens de réaliser un projet qu'elle caresse depuis longtemps, celui de la création d'une Ecole de Hautes Etudes Commerciales.

Cette Ecole serait bientôt fondée, nous n'en doutons pas, si la Chambre de Commerce disposait des ressources nécessaires à son établissement et à son entretien pendant les premières années de son existence. Pour le moment, tout ce qu'elle peut faire est d'attirer l'attention du public et des pouvoirs publics sur l'utilité, et pour ainsi dire la nécessité, de fonder et de doter une Ecole de Hautes Etudes Commerciales où la jeunesse studieuse Canadienne-française pourrait compléter l'étude des diverses branches de la science commerciale dont elle n'a pu puiser que les premiers éléments dans les écoles et collèges commerciaux.

De nos jours, il est indispensable à quiconque veut être quelqu'un soit dans le commerce, soit dans l'industrie, soit dans la finance, soit dans la politique, d'être versé dans la science économique qui, nous devons le constater avec regret,

n'a été jusqu'à ce jour enseignée d'une manière spéciale dans aucun établissement d'éducation de langue française.

La Chambre de Commerce du District de Montréal composée en grande partie de commerçants, d'industriels et d'hommes d'affaires, comprend et ressent dans quel état d'infériorité se trouveraient nos compatriotes de langue française vis-à-vis des Canadiens de langue anglaise, s'il n'était pris de promptes mesures pour combler une lacune dans leur éducation.

C'est avec raison que la Chambre de Commerce s'adresse aux pouvoirs publics pour obtenir l'aide absolument nécessaire à la fondation d'une Ecole de Hautes Etudes Commerciales. Il est du devoir des gouvernements d'élever le niveau de l'instruction, de développer les intelligences et de former une élite de commerçants, d'industriels et de financiers; leur appui moral et matériel doit donc être acquis d'avance à une Ecole de haut enseignement commercial.

Nous unissons donc nos vœux à ceux de la Chambre de Commerce pour que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial subventionnent largement une Ecole de Hautes Etudes Commerciales à Montréal.

LA CONVENTION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

Tarif et Protection

La Convention des Membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens vient de prendre fin à Winnipeg, elle a eu un éclat tout particulier et ses travaux frappés au bon coin de l'esprit pratique qui distingue nos entreprenants et clairvoyants industriels, méritent plus qu'une simple analyse.

Le discours du Président, M. C. C. Ballantyne est absolument remarquable et embrasse, comme il convient, un grand nombre de questions d'un intérêt réel,